



Termes de références pour la sélection d'un Cabinet prestataire pour le développement d'un portail collaboratif (e-Roster)

I. Contexte

Afin de mettre en œuvre la série de réformes proposée par le Secrétaire Général des Nations Unies, l'Assemblée Générale lors de sa soixante-deuxième (62ème) session, a décidé d'encourager « l'utilisation des technologies de pointe en matière de communication et d'information, y compris des technologies de gestion des connaissances, afin de faciliter la contribution que les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, y compris les organismes non résidents, apportent au Plan - cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et aux autres cadres et mécanismes de planification¹. » L'Equipe - pays du Togo a entamé depuis le premier semestre 2008, la mise en œuvre d'un nouveau Plan - cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF). Ce Plan-cadre, qui s'articule autour de trois (3) axes (la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire ; le développement des secteurs sociaux ; la promotion de la bonne gouvernance et des droits de l'homme), couvre la période 2008 – 2012. Il fait suite à l'UNDAF 2002-2006, prolongé pour la période 2006-2007 dont les interventions ont manqué de visibilité.

C'est pourquoi, l'Equipe pays du Togo se propose de mettre en ligne un portail électronique de recrutement et un outil back office analyse de donnée issues du portail afin de toucher le maximum possible de demandeurs d'emploi, de consultants et de fournisseurs d'une part et d'autre d'obtenir à partir des requêtes back office faire une analyse multicritères des données de la base de données.

Pour ce faire, elle se propose de recruter un cabinet en vue de réaliser ce projet, à qui cette mission sera confiée.

II. Objectif de la mission

La mission consiste à confier à un cabinet consultant (société de services et d'ingénierie informatique) la réalisation d'un portail (site web + back-office) pour la gestion du roster des organisations du système des Nations Unies (SNU).

Ces prestations consistent en des travaux de conception et de réalisation de portail web dans un objectif d'information et de récupération de données en vue de la gestion du Roster commun.

La présente mission se déroulera sous la supervision des agences du SNU avec lesquelles le prestataire conviendra, dans une phase préliminaire, du balisage du travail à effectuer en décidant notamment :

De la planification détaillée et de la méthodologie de l'exécution de la prestation
De la planification des rencontres d'étapes de communication de suivi du projet

Des modalités de prise en compte des ajustements demandés en cours de production;
Des tests de qualité et de fonctionnement;
Des ajustements de conformité avant le lancement;
Du plan de formation et transfert de technologie des personnes responsables de la maintenance du portail.
Du soutien post-livraison et au respect des garanties;
De la disponibilité à offrir ses services pour l'évolution du site après la prestation initiale.

III. Description des activités à réaliser

Les activités et tâches, objet de la présente mission, consistent à réaliser l'ensemble des prestations suivantes:

La conception et le développement d'une application de gestion de base de données
La conception et développement d'un outil d'analyse des informations contenues dans la base de données
La définition de la charte graphique et le développement des interfaces web
L'assistance technique à l'exploitation du portail web, y compris la formation de webmasters chargés de la prise en charge du portail.

IV. Les phases d'exécution

Le consultant devra fournir les produits suivants en trois phases :

1ère phase de développement du back office

La définition de la charte graphique à soumettre à validation des agences du SNU ;
La revue documentaire afin de proposer aux agences un système de navigation détaillé;
Le cahier de charges conceptuel détaillant les modes de programmation, les langages utilisés et les technologies employées,
La structure et la maquette de l'application

2ème phase de conception du front office

La définition de la charte graphique à soumettre à validation des agences du SNU ;
La revue documentaire afin de proposer aux agences un système de navigation détaillé;
Le cahier de charges conceptuel détaillant les modes de programmation, les langages utilisés et les technologies employées,
La structure arborescente et la maquette du site.

3ème phase de réalisation

Le développement du back office ;
Le développement des interfaces web ;
La réalisation du site avec des options de recherche, formulaire d'authentification pour accéder à des modules sécurisés, etc.
La formation du staff désigné à la prise en charge de l'administration du site;

La Formation du staff désigné

La formation a pour objectifs:
Le transfert des connaissances nécessaires à l'administration du site;
La passation de connaissances à la conception des composants complémentaires sur la base des modèles fournis;
Le transfert de connaissances théoriques pouvant conférer la maîtrise de la gestion du site.

Livrables

Au terme de la prestation, le consultant devra fournir sur DVD, le site web et les modèles de conception de pages supplémentaires, les images, graphismes et icônes utilisés ; les paramètres techniques (login, mot de passe, URL, configuration des applications, etc.) de mise en ligne des pages et autres éléments du portail web ;
L'adresse du site de suivi des visites des internautes;
Le rapport général de la conception du portail web.

Langue

Le portail web devra être en français/anglais

Éléments juridiques

Les offres soumises demeurent valables pour une période de 90 jours à partir de la date limite de dépôt des soumissions. Le SNU se réserve le droit d'accepter ou de rejeter une soumission quelconque, toutes les soumissions ou d'annuler le processus d'appel à concurrence, à n'importe quel moment avant l'attribution du contrat, sans pour autant encourir une quelconque responsabilité vis-à-vis du (des) soumissionnaire(s) et sans avoir l'obligation d'informer le (s) soumissionnaire(s) des raisons de sa décision. Le site web, le back office et l'ensemble de leur contenu sont propriétés du SNU. Le cabinet choisis sera liés au SNU dans le cadre de cette activité par un contrat de prestation de services, dont les termes seront spécifiés avant le début du projet.

Durée de la mission

La durée prévisionnelle pour la réalisation du portail web est estimée à quatre (4) semaines hors périodes de validation des produits livrables durant les deux phases de conception et de réalisation. La période prévisionnelle d'assistance technique est de trois (3) mois.

V. Organisation de la mission

Moyens mis en place

Le consultant à qui sera confiée la présente mission telle que précédemment définie devra mettre en place les moyens en personnel et en matériel qu'il juge nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Profil et qualification du Consultant et critères de sélection

Profil

La présente mission s'adresse aux sociétés d'ingénierie informatique ou équipe de consultants ayant des compétences confirmées dans les applications Web dynamiques, des applications 3-tier et des solutions informatiques de gestion des projets.

Qualification des consultants

Au moins un consultant de l'équipe doit avoir les qualifications minimales suivantes :

- Titulaire d'un diplôme de l'Enseignement supérieur (bac + 4) dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ou tout autre domaine lié aux TIC ;
- Expérience prouvée d'au moins cinq (5) ans dans la conduite de projets informatiques et de la coordination d'une équipe de travail (minimum 4 projets menés à bien) ;
- Expérience prouvée d'au moins cinq (5) ans dans le développement informatique et une expérience avérée en infographie ;
- Expertise dans le développement de site Web : Expérience confirmée dans le développement d'applications web et une maîtrise des outils de travail à utiliser (minimum 4 projets de développement web) ;

Les consultants doivent avoir des références dans les domaines du développement d'applications web et de la gestion des projets. En outre, leur connaissance des aspects collatéraux de la conception, de la réalisation de sites web sera fortement appréciée.

VI- Composition des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidatures doivent comprendre :

- Une lettre de soumission adressée du:

Coordonnateur Résident du SNU au Togo
40, Avenue des Nations Unies
BP : 911
Tél. (228) 221 25 10 / (228) 221 20 08
Lomé – TOGO

- Une proposition technique et une proposition financière en trois exemplaires (un original et deux copies marquées comme tel). Le soumissionnaire placera l'original et toutes les copies du dossier de soumission dans deux enveloppes intérieures scellées et cachetées marquées « ORIGINAL » et « COPIES » ; ces enveloppes seront mises dans une enveloppe extérieure scellée et cachetée, portant la mention suivante : « Appel d'offre relatif à la conception et la réalisation d'e-Roster »
- Un CV actualisé des intervenants sur le projet
- Références

Les offres doivent être déposées

Département des acquisitions
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
40, Avenue des Nations Unies
BP 911 Lomé/Togo

Ou envoyée procurement.tg@undp.org

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au **mardi 21 juillet 2009 à 12h GMT.**